

Vivre à
CHÂTEAU-LONDON

la lettre d'informations de votre commune



Le Maire, Valérie LAGILLE, l'ensemble des élus
et le personnel communal vous présentent leurs
meilleurs vœux.

Que cette nouvelle année soit porteuse d'espoir et de
succès pour chacun d'entre vous.

Travaux



- 1** Installation des tables de tri à la restauration scolaire ;
- 2** Changement des cordages des aires de jeux à l'école maternelle ;
- 3** Scellement d'une pierre à l'intersection rue du Gâtinais et place du Général Leclerc ;
- 4** Taille des arbres au parking du mail et place Hirschhorn ;
- 5** Installation et démontage des chalets et des barnums du marché de Noël ;

Mais aussi :

- Intervention d'une entreprise pour l'entretien des toitures des logements communaux ;
- Ramassage des dépôts sauvages au PAVE ;
- Entretien du parc de la Tabarderie (chute d'arbres) ;
- Entretien du cimetière.

Balayage des rues

Facilitons le nettoyage de nos rues !

Afin d'optimiser cette intervention, nous vous demandons de déplacer vos véhicules les jours de passage de la balayeuse.

Les prochaines interventions de la société de nettoyage urbain sont programmées les :

- Mercredi 4 février 2026 (centre-ville)
- Mercredi 11 mars 2026 (centre-ville)
- Jeudi 12 mars 2026 (les hameaux)

Merci de votre coopération.

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur la liste électorale de Château-Landon.

Inscription en ligne jusqu'au 4 février 2026 inclus et inscription en mairie jusqu'au 6 février 2026 inclus.

Comment vous inscrire ?

- En ligne : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/N47>

Vous devrez fournir un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ainsi qu'une pièce d'identité en cours de validité.

- À la mairie : Vous pouvez aussi vous inscrire en déposant le formulaire CERFA n°12669*02, accompagné des mêmes justificatifs, directement à l'accueil de la mairie.

Salon de tatouage Lounne Tattoo

La souriante Léa vous accueille dans un nouvel espace agréable et chaleureux et saura créer le tatouage qui vous ressemble. Un moment unique, un temps pour soi.

Le salon situé 10 place du Marché, est ouvert du lundi au samedi de 11h à 18h.



Permanence du samedi matin en mairie

La mairie est ouverte de 10 h à 12 h tous les 1^{er} samedis de chaque mois avec la présence d'élus : la prochaine permanence aura lieu **le samedi 7 février 2026**.

Retour sur les animations passées

Les colis de Noël

Comme chaque année, nos aînés ont eu le choix entre le repas ou le colis de fin d'année.

La municipalité a donc offert 399 colis fournis par notre partenaire " Esprit Gourmet " (298 colis solo et 101 colis duo) agrémentés d'un sac de farine.

La distribution a été assurée par les élus du lundi 15 au mercredi 17 décembre 2025.

Merci au Moulin de Matignon et à la coopérative de Château-Landon.



Le repas des Aînés

Le samedi 13 décembre, nos aînés ont eu le plaisir de déguster le traditionnel repas de fin d'année préparé par le traiteur la Morvandelle, animé par une musicienne, nommée Karine Girault.

Devenu une tradition locale, les élus étaient nombreux pour assurer le service. Les enfants du Conseil Municipal d'Enfants ont lu divers poèmes qu'ils avaient rédigés eux-même. Un moment d'échange et de partage très apprécié de tous.



Le spectacle de Noël

Les enfants ont apprécié ce magnifique spectacle "le Noël enchanté du Yétou" organisé par la compagnie Planète Mômes le dimanche 14 décembre 2025, suivi de la distribution de chocolats par le Père Noël.

Merci au Comité des Fêtes et au Père Noël.



Résultat du concours des maisons illuminées

Nous remercions les neuf participants pour leur investissement. Ces belles illuminations ont permis d'embellir la Commune pendant les fêtes de fin d'année.

Les enfants du Conseil Municipal d'Enfants ont procédé à la notation le mardi 16 décembre 2025. Les récompenses seront remises à tous les participants, durant le deuxième semestre 2026, lors d'une cérémonie spécifique.

- 1er prix : Mme ROUCHETEAU
- 2ème prix : M. et Mme DUPIRE
- 3ème prix : M. DEVIN



Marché de Noël

Le dimanche 21 décembre 2025, le marché de Noël composé d'une trentaine de stands, a été apprécié par tous.

Merci aux associations, aux commerçants et aux bénévoles.



FAQ – Projet d'aménagement des ruelles de l'ancien bourg

Pourquoi ce projet ?

Ce projet, à portée générale, vise plusieurs objectifs, et ce en tenant compte des contraintes techniques et réglementaires propres à la configuration historique des ruelles de l'ancien bourg médiéval :

- Amélioration de la sécurité et le confort des déplacements de tous ;
- Amélioration de l'aménagement paysager pour tous ;
- Reprise de la couche de roulement dégradée au bénéfice de tous.

Le maire est légalement responsable de la sécurité, de l'accessibilité de l'espace public et du libre passage des services de secours. Les choix d'aménagement sont arrêtés, suivant les recommandations des experts, avec le conseil municipal, dans le cadre technique et réglementaire ci-dessus indiqué.

Depuis quand ce projet est-il engagé ?

Engagé, régulièrement présenté, depuis un certain temps, notamment aux riverains dans le cadre d'une réunion publique en date du 4 avril 2025, il a été approuvé en Conseil Municipal : <https://cha-teau-landon.com/les-comptes-rendus/>.

Quel est le coût de ce projet ?

Le projet a été chiffré comme suit :

- Opération 01 :
Aménagement des rues Thiers, du Nord, de France, du Porche (en partie), Pasteur (Nord) et rue Grande, pour un montant total de 1 424 086,32 € HT ;
- Opération 02 :
Aménagement des rues de la Monnaie, Clos Thion, Victor Hugo, Puits Blin, Charles Dullin et Pasteur (Sud & Centre), pour un montant total de **686 315,86 € HT**.

Soit un total de 2 110 402,18 €.

Le projet a fait l'objet des subventions suivantes :

- **Obtention d'un financement d'un montant de 800 000 €**, soit 600 000 € pour l'Opération 01 et 200 000 € pour l'Opération 02, au titre du **Contrat d'Aménagement Régional (CAR)** de la Région Île-de-France ;
- **Obtention d'un financement d'un montant de 300 000 €**, soit 185 000 € pour l'Opération 01 et 115 000 € pour l'Opération 02, au titre du Fonds d'Aménagement Communal (FAC) du Département de Seine-et-Marne ;
- **Demande de financement en cours auprès de l'Etat pour un montant de 377 281,00 €**, soit 200 000,00 € pour l'Opération 01 et 177 281,00 € pour l'Opération 02.

Soit un total de 1 477 281,00 € (70% du montant total du projet).

Quelle sera la durée des travaux ?

Les travaux seront réalisés progressivement en plusieurs phases :

- Travaux de réparation du réseau d'eaux usées au mois de janvier 2026 ;
- Travaux d'enfouissement des réseaux (fibre, téléphone, électricité, éclairage public) à partir du mois de janvier 2026 (date de fin prévisionnelle : septembre 2026) ; ces travaux se feront sans interruption de service ;
- Travaux d'aménagement des ruelles (dates restant à déterminer au regard des phases précédentes).

Quels seront les impacts pour les riverains ?

- Prise en compte de la sécurité de tous ?

Oui. L'étude préalable a été menée afin de garantir des cheminements sécurisés, et notamment pour les piétons, les personnes à mobilité réduite (PMR), les cyclistes, ainsi que le libre passage des véhicules de secours.

- Création de places de stationnement ?

Oui. Les ruelles de l'ancien bourg médiéval sont particulièrement étroites. Leur largeur ne permet pas, selon les normes actuelles, de concilier stationnement, circulation des véhicules et accès des services de secours en toute sécurité.

Toutefois, lorsque la configuration des lieux le permettait, des places de stationnement ont été créés et intégrés au projet, et notamment pour les personnes à mobilité réduite (PMR), jusqu'alors inexistantes, et ce en sus des possibilités de stationnement au sein des garages et des parcelles privées existantes actuellement, qui constituent une capacité complémentaire.

Un projet de création d'un parking de 50 à 60 places, situé à proximité immédiate, est en cours de chiffrage. Cette capacité s'ajoutera aux stationnements disponibles déjà identifiés lors de l'étude, soit au total environ 120 places disponibles. Il est prévu d'ajouter des bornes de recharge pour véhicules électriques pour les riverains qui ne disposent pas de possibilité de recharge dans leur garage.

- Suppression de places de stationnement ?

Non. Il n'existe à ce jour aucun emplacement réservé au stationnement, régulièrement matérialisé par un marquage au sol, dans ces ruelles.

Si certains véhicules s'y stationnent ponctuellement, cela s'inscrit en-dehors de tout cadre réglementaire.

- Désimperméabilisation des ruelles ?

Oui. Le projet intègre dans certains secteurs une désimperméabilisation des sols afin de :

- Limiter le ruissellement des eaux pluviales et d'alléger la charge supportée par la station d'épuration, qui collecte actuellement ces eaux dans le réseau unitaire, ce qui permettra d'alléger les frais supportés par les administrés sur leur facture d'eau ;
- Rafraîchir les ruelles aujourd'hui très minérales.

Peut-on consulter ce projet ?

Oui.

Pour les informations techniques sur le projet : <https://chateau-landon.com/decouvrir/travaux/>.

Pour les informations procédurales sur le projet : <https://chateau-landon.com/les-comptes-rendus/>.

Formez-vous aux gestes qui sauvent !

La formation PSC1 (Prévention et Secours civiques), ouverte aux Châteaulandonnais, initialement prévue le **Le samedi 13 décembre 2025, est reportée à une date ultérieure**. Nous vous tiendrons naturellement informés.

Petit rappel : cette formation d'une journée permet d'acquérir les bons réflexes face aux situations d'urgence du quotidien.

Une participation de 30 € est demandée, le reste du coût étant pris en charge par la collectivité.

Inscription en mairie dans la limite des places disponibles.



Remerciements
pour la collecte de sang
du vendredi 2 janvier 2026.



Donneuses
Brest

MERCI

Nous vous remercions
chaleureusement d'avoir participé
le vendredi 2 janvier 2026
à notre collecte de sang organisée à

CHATEAU LANDON

Nous avons eu le plaisir d'accueillir **35 volontaires**
Dont **3 nouveaux donneurs**

Avec la participation de l'association pour le don de sang bénévole



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE



dondesang.efs.sante.fr 0 800 109 900 Service à votre écoute

© EFS - Collecte - V. Lemer - Octobre 2025 - 1015 1016

Nouveautés à la bibliothèque !

La bibliothèque de Château-Landon vous dévoile ses nouveautés :

- **Les belles promesses** de Pierre Lemaitre ;
- **Fauves** de Mélissa Da Costa ;
- **Une pension en Italie** de Philippe Besson ;
- **Le visage de la nuit** de Cécile Coulon ;
- **Le garçon éternel** de Jérôme Loubry ;
- **Douze ans après** de Lisa Gardner ;
- **Je suis Romane Monnier** de Delphine de Vigan ;
- **Les disparues** de Jessie Garcia ;
- **Et les arbres se mirent à chanter** de Gilbert Bordes ;
- **Hors champ** de Marie-Hélène Lafon ;
- **L'intelligence naturelle** de Didier Van Cauwelaert ;
- **Katanga** d'Isabelle Sallé ;
- **L'autre enquête** de Jørn Lier Horst.

**Venez découvrir ces nouveautés les lundis, jeudis et samedis de 10h à 11h30
et les mercredis de 14h30 à 16h30, à la bibliothèque rue Moïse.
Dorénavant, vous pourrez les joindre par téléphone au 01 89 29 43 32.**



Agenda des manifestations



CHÂTEAU-LANDON

Les monuments comme vous ne les avez jamais vus !
Les monuments de Château-Landon

**Images insolites
Avec l'explication
De leurs origines**

La Maison de la Pierre
29 rue Jean Galland
Tous les samedis 14h30 18h

Tel : 0601719287
Mail : association.ahacl@gmail.com
Histoire et archéologie :
17 rue grande 77570 Château-Landon

Logos: EVASION, B. Bon plan de Montargis, Gatinais

Exposition de photos des monuments de Château-Landon

Tous les samedis de 14h30 à 18h

A la Maison de la Pierre

Informations au 06 01 71 92 87

Thés dansants organisés par l'association Horizon partagé

16 janvier, 13 février, 10 avril, 22 mai
et 19 juin 2026

à partir de 14h30

au Foyer rural

Réservation au 06 10 60 68 04

Tarifs : 12 euros ou 10 euros pour les
adhérents



CHÂTEAU-LANDON

**L'association Horizon Partagé
vous invite à ses thés dansants
les vendredis**

- 16 janvier 2026
- 13 février 2026
- 10 avril 2026
- 22 mai 2026
- 19 juin 2026

à partir de 14h30

**au Foyer Rural
avec JF Carcagno**

Buvette

Tarifs : 12 euros (10 € pour les adhérents)
Réservation au 0610606804

Logos: Gatinais, Brie Picardie, Bons plans de Montargis, EVASION

**«La Conférence des oiseaux »
organisée par l'Association les Amis de l'Hôtel
Dieu**

le samedi 24 janvier 2026
à 16h
à l'Hôtel Dieu



Conférence " Coeur du Brésil "
de M. Paul Lamour

le dimanche 25 janvier

à 16h

à la Ressourcerie

**CHÂTEAU-LONDON**

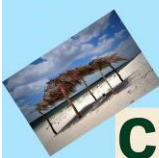


Dimanche 25 janvier à 16h
5bis impasse Jean Galland



Paul LAMOUR

**Conférence
CŒUR BRÉSIL**





Participation au chapeau
au profit de
la ressourcerie.





CHÂTEAU-LONDON



L'ASSOCIATION « PAIXAO DU PORTUGAL »
de Château-Landon

**ORGANISE UN REPAS DANSANT
LE SAMEDI 07 FEVRIER 2026**

AU FOYER RURAL DE CHATEAU-LONDON
à partir de 19 H 30



MENU

Apéritif

Entrée

Plat : Feijoadá (Cassoulet)

Fromage + dessert + café

Boissons comprises



Venez nombreux !!!!!!!!!!!

Prix adhérents : 20 Euros – non adhérents : 27 Euros – Enfants 6 à 14 ans : 10 Euros

Réservation auprès de : VILAS Joaquim 06.31.10.76.24 ; Anne-Marie 06.08.63.16.60 ;
Rachel 06 87 29 37 61

Fait par nos soins

Repas dansant organisé par l'association "Paixao de Portugal"

le samedi 7 février 2026

à 19h30

au Foyer rural

Tarifs : 20 euros adhérent
27 euros non adhérent
et 10 euros pour les enfants 6 à 14 ans

Réservation au 06 31 10 76 24 /
06 08 63 16 60 / 06 87 29 37 61

Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes

le dimanche 15 février 2026

à 14h

au Foyer rural

Tarifs : 14 € par équipe



CHÂTEAU-LONDON





Concours de belote 15 février 2026 Foyer rural

Nombreux lots, buvette et petite restauration sur place.

Inscriptions à partir de 13h et début des parties à 14h.

Droit d'inscription : 14€/équipe

renseignements au 06 10 60 68 04








Journée mondiale des zones humides

E N S Zone humide

Située dans le parc de la Tabarderie.
Zone aménagée afin de profiter des
espaces humides, roselière... avec
des vues sur la faune, la flore, etc...
Possibilité d'accès aux personnes à
mobilité réduite.



Histoire et Archéologie:
association.ahacl@gmail.com
Tel : 06 01 71 92 87
Https://ahacl.fr

**Mercredi 18 février 2026
à 14h**

**Parking de la tabarderie
rue Cave Calot**

Durée 2h venir bien chaussé SVP
Promenade à travers la zone humide,
sa création, son utilité,
sa préservation, comment elle évolue
depuis sa création.
Tourné vers le jeune public.
Pour mieux connaître ce lieu, qui
peut sembler si familier,
mais pourtant plein de surprises.

Journée mondiale des zones humides Organisée par l'Association Histoire et Archéologie

Visite des Prés Patouillats

le mercredi 18 février 2026

de 14h

Tarifs : gratuit
Inscription au 06 01 71 92 87

Journée mondiale des zones humides

Visite des Prés Patouillats

le samedi 21 février 2026

de 13h30 à 15h30

Tarifs : gratuit
Inscription au 01 64 31 19 66



Pour toujours plus d'infos, n'oubliez pas le site internet de la mairie : <http://chateau-landon.com/>
Pour obtenir les informations en direct, téléchargez l'application PanneauPocket sur votre téléphone portable : <https://panneaupocket.com/> (gratuit)
Compte instagram : [villedechateaulandon](#)
Et le site internet de l'office du tourisme : tourisme.chateau-landon.com/
Une adresse mail est à votre disposition pour poser vos questions : communication.chateaulandon@gmail.com

Citoyennement Vôtre !!!